

SUR LA ROUTE DES MIGRANTS AU NIGER



Crédit photo : Joe Penney

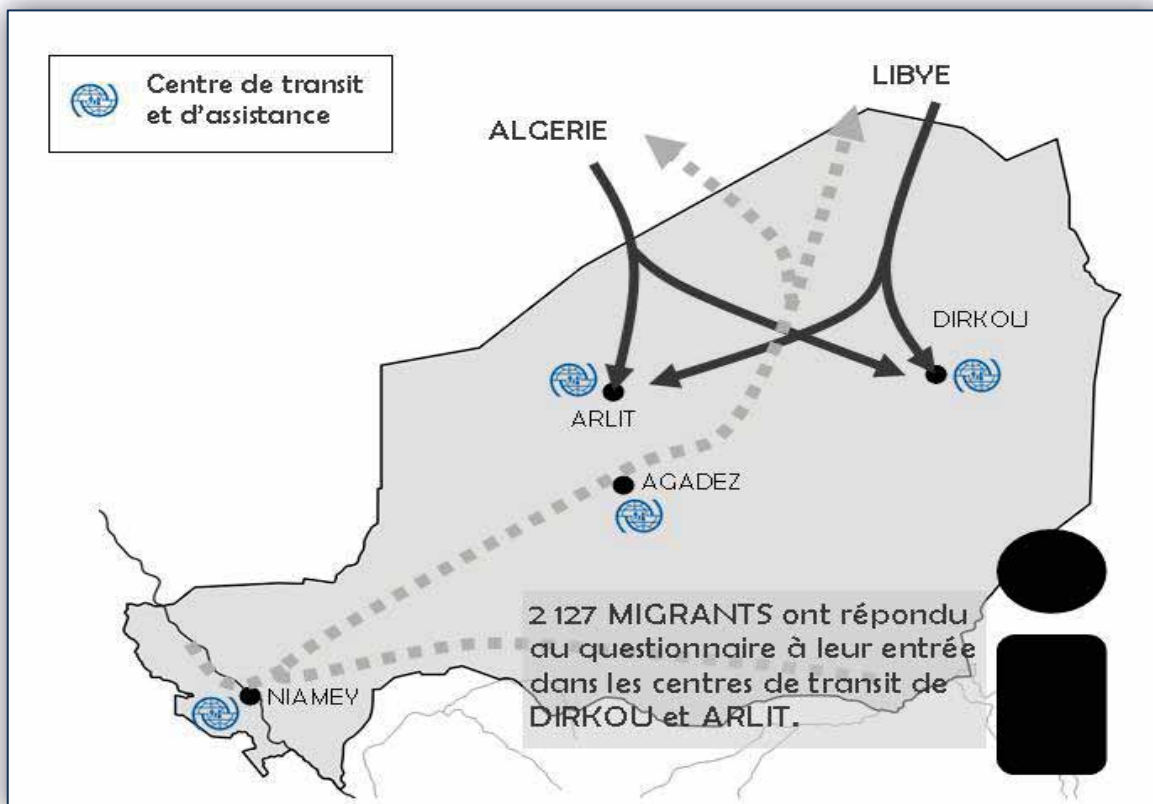
Profilage de l'OIM :
migrants en transit

Janvier – Septembre 2014

Résultats des questionnaires réalisés auprès de plus de 2 000 migrants accueillis dans les centres de transit et d'assistance de l'OIM au Niger au retour de leur voyage en Libye ou en Algérie.

1. RÉSUMÉ

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a recueilli les témoignages de plus de 2 000 migrants d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale enregistrés entre janvier et septembre 2014 dans deux centres de transit et d'assistance pour les migrants (Dirkou, au nord-est du Niger et Arlit, au nord-ouest). Au retour de leur séjour en Libye ou en Algérie, le témoignage de ces migrants, aux parcours singuliers, souvent reconduits aux frontières par les autorités, reflète les difficultés auxquelles ils font face dans leur périple vers le pourtour méditerranéen et l'Europe. Ce rapport propose un portrait basé sur l'analyse des données recueillies auprès de ces migrants en transit, dans le but de contribuer à éclairer la compréhension des acteurs sur les tendances migratoires contemporaines dans l'Afrique de l'Ouest, particulièrement au Niger.



L'OIM travaille au Niger depuis 2006 pour contribuer aux efforts du gouvernement nigérien de fournir une réponse humanitaire adaptée aux populations mobiles transitant par le Niger. A travers les centres de transit et d'assistance, l'OIM fournit aux migrants vulnérables en détresse au Niger une assistance incluant : accueil, enregistrement, hébergement, aide alimentaire, articles de première nécessité, soins médicaux, soutien psychosocial, retracement des liens familiaux, retour volontaire vers la ville/pays d'origine et réintégration socioprofessionnelle dans la communauté d'origine.

En se basant sur les témoignages de 2 127 migrants accueillis et assistés par l'OIM au cours de l'année 2014, entre janvier et septembre, le profil-type des migrants retournés de la Libye et l'Algérie en transit au Niger est le suivant :

- Homme, âgé d'environ 27 ans, n'ayant pas été scolarisé ;
- D'origine nigérienne, sénégalaise, gambienne ou malienne ;
- Marié avec en moyenne 4 personnes à charge dans la ville ou pays d'origine, mais voyageant seul parfois aidé par une tierce personne ;
- Au cours du voyage et de son séjour, le migrant a fait face à de nombreuses difficultés et abus, notamment de la part d'employeurs : abus physiques, menaces d'intervention des autorités, vol et confiscation de documents d'identité, etc. ;
- Le migrant a passé moins d'une année en Libye ou en Algérie avant d'être reconduit aux frontières par les autorités ou de repartir volontairement puis d'arriver aux centres de transit et d'assistance de l'OIM au Niger ;
- Il a vécu d'emplois journaliers temporaires, principalement dans le secteur du bâtiment (maçonnerie, menuiserie, gardiennage, lavage de voitures, etc.) mais également de mendicité ;
- Le migrant bénéficiaire de l'assistance volontaire au retour vers sa ville ou son pays d'origine compte notamment relancer des activités agricoles ou dans le petit commerce ;

2. CONTEXTE

Carrefour migratoire de l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale, le Niger est devenu un axe incontournable pour les migrants voulant se rendre dans les pays du Maghreb et traverser la Méditerranée. Malgré les risques associés aux conditions de voyage, l'instabilité persistante dans les pays voisins et les témoignages des retournés, de nombreux migrants décident d'emprunter « les couloirs de la mort » pour tenter de traverser le désert nigérien, souvent dans des conditions précaires et dangereuses qui les exposent à des multiples aléas sur la route. Depuis janvier 2014, environ 42 000 migrants sont arrivés en Italie, dont presque 27 000 depuis la Libye, selon l'Agence européenne des frontières, Frontex.

Dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie, des milliers de migrants, ressortissants nigériens et d'autres nationalités, gambiens, sénégalais, maliens, burkinabés, ivoiriens, traversent le Niger vers la Libye et l'Algérie avant de tenter un départ vers l'Europe. Nombreux parmi eux échouent dans leur voyage ou d'autres retournent chez eux (volontairement ou pas), se retrouvant au Niger sans assistance ni ressources pour rentrer dans leur pays d'origine.

Entre janvier et septembre 2014, l'OIM a accueilli plus de 2 000 migrants retournés dont presque 800 d'origine nigérienne et plus de 1 300 en provenance de l'Afrique de l'Ouest, notamment du Sénégal, de la Gambie et du Mali. Bloqués au Niger ou retournés de la Libye et l'Algérie, les migrants dont les témoignages ont permis de produire ce rapport, assistés par l'OIM à Arlit et Dirkou, se trouvent dans une situation de transit temporaire, piégés entre le pays de destination qu'ils ont quitté à cause des conditions irrégulières de leur séjour et le pays d'origine qu'ils avaient quitté dans l'espoir de chercher une vie meilleure.

La Libye continue d'être la destination privilégiée des migrants. En 2013, environ 2 000 migrants par semaine (nigériens et étrangers) traversaient le Niger vers la Libye en passant par la région d'Agadez¹. L'insécurité et les restrictions rendent la traversée de plus en plus difficile. S'ouvrent alors des pistes non officielles, moins bien contrôlées et plus risquées, où se multiplient les accidents. L'Algérie, autre destination des migrants, se dessine actuellement comme une voie dangereuse empruntée par de nombreuses femmes et enfants d'origine nigérienne, notamment en provenance de Matameye (Zinder), mettant en lumière de nouveaux risques liés à la clandestinité et l'exploitation en termes de protection des migrants plus vulnérables.

Au niveau national, l'assistance humanitaire de l'OIM en faveur des migrants vulnérables au Niger cible les migrants retournés, bloqués ou volontaires en transit au Niger et couvre le territoire à travers quatre centres de transit et d'assistance pour les migrants, localisés sur les principaux points d'entrée du pays : Dirkou, Arlit,

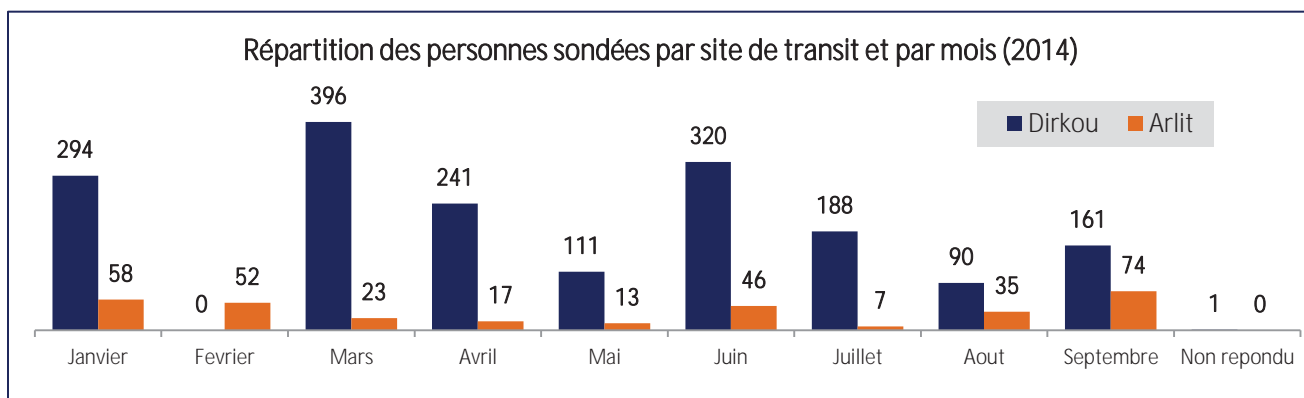
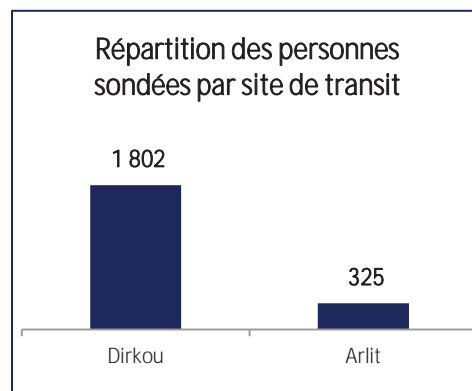
¹ Selon les chiffres du Gouvernorat d'Agadez

Agadez et Niamey (voir carte I). L'assistance aux migrants vulnérables inclut l'accueil, le profilage, l'hébergement temporaire, l'assistance alimentaire, les soins médicaux, le soutien psychosocial, la fourniture d'articles non-alimentaires de base et l'assistance au retour volontaire dans les pays ou villes d'origine dans des conditions dignes assurant la protection et la sécurité des migrants. Selon la disponibilité de fonds, une assistance à la réintégration permet au migrant d'exploiter des nouvelles opportunités une fois retourné dans son pays ou ville d'origine.

3. METHODOLOGIE

Entre janvier et septembre 2014, 2 127 migrants arrivés au Niger ont été accueillis dans les centres de transit à Dirkou et Arlit. Avec l'aide d'un questionnaire adapté, les migrants ont été consultés sur leurs origines, motivations, destinations, les conditions de séjour et le retour potentiel vers le pays d'origine. Ce questionnaire a été automatiquement administré à chaque migrant accueilli dans les centres de transit et d'assistance, soit 1 802 personnes sondées à Dirkou et 325 personnes sondées à Arlit.

La répartition des personnes enquêtées selon les dates d'arrivée sur les centres de transit met en avant d'importants mouvements en mars 2014 au niveau du centre de Dirkou. Au cours de ce seul mois, 396 personnes ont été enregistrées sur le centre, soit 22% des migrants arrivés sur Dirkou en 9 mois. Dans le centre d'Artil, 23% des migrants sont arrivés en septembre 2014.

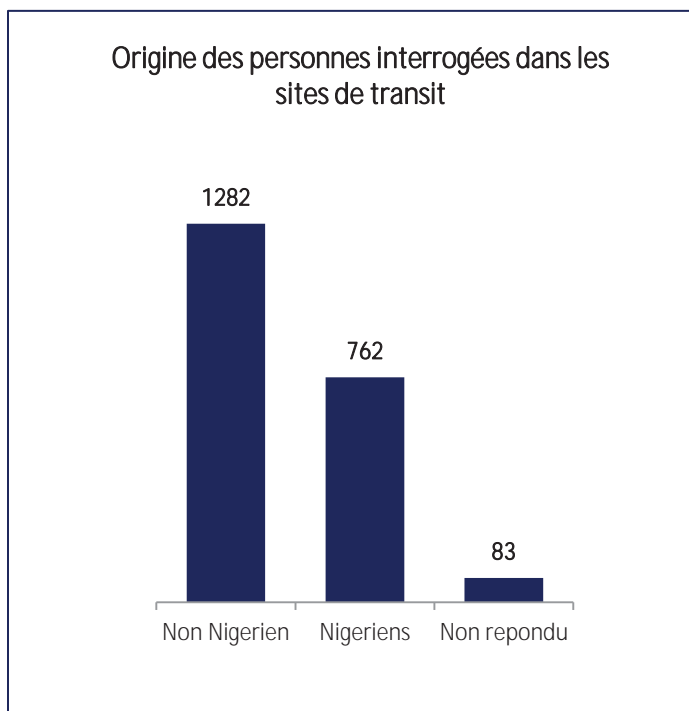


4. RESULTATS

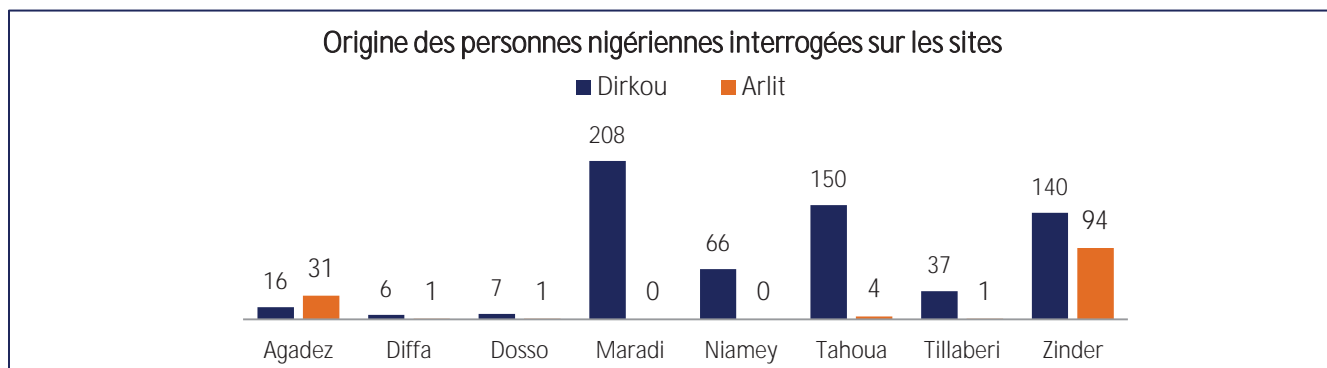
Cette section du rapport présente les résultats des questionnaires collectés auprès des 2 127 migrants accueillis dans les centres de transit et d'assistance de l'OIM à **Dirkou** et **Arlit** entre janvier et septembre 2014.

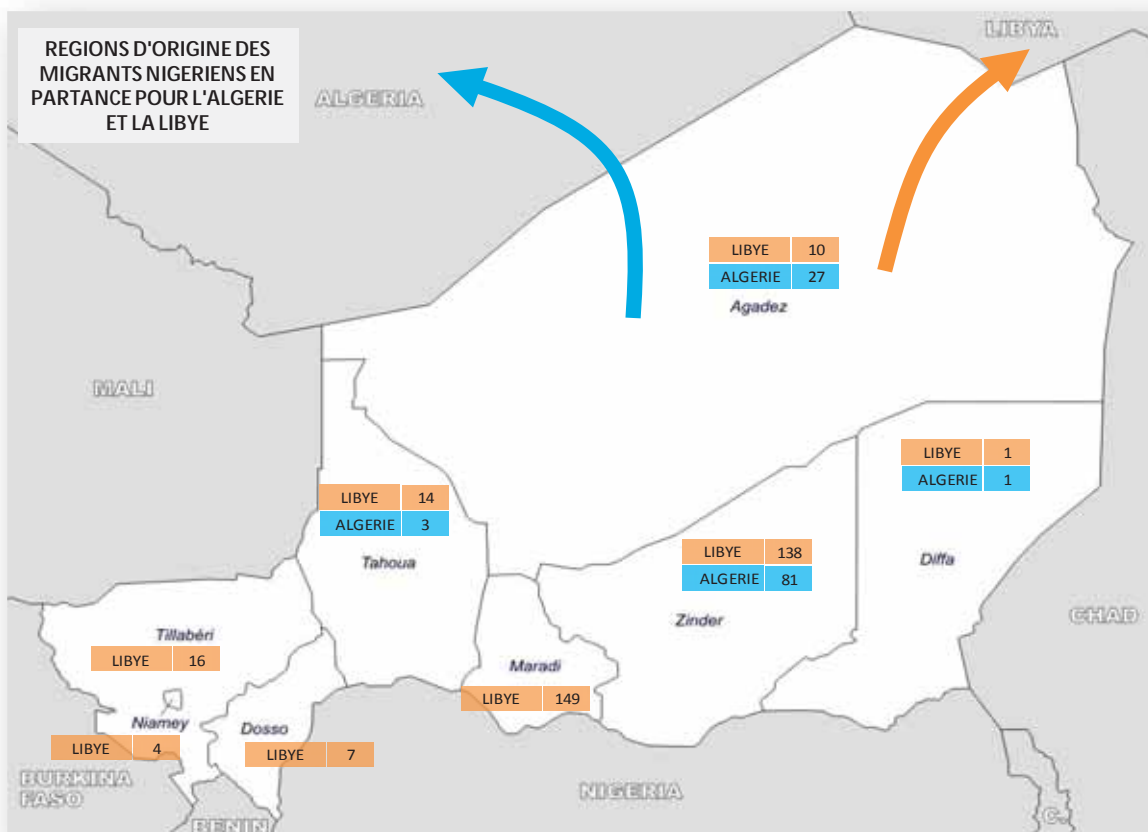
a. Données sociodémographiques :

La plupart des migrants sondés dans les centres de transit, sont des individus en provenance de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale, en situation de transit entre un pays duquel ils ont souvent été contraints de partir (généralement la Libye ou l'Algérie) et leur pays d'origine qu'ils ont quitté à la recherche de conditions de vie meilleures. Le Niger et les centres de transit ne représentent pour ces migrants qu'une étape entre deux voyages. Ainsi, 1 282 migrants sondés, soit 60% de l'ensemble, ne sont pas d'origine nigérienne. Seulement 36% des individus passés par les sites de transit (762 personnes) sont nigériens (4% sans réponse).

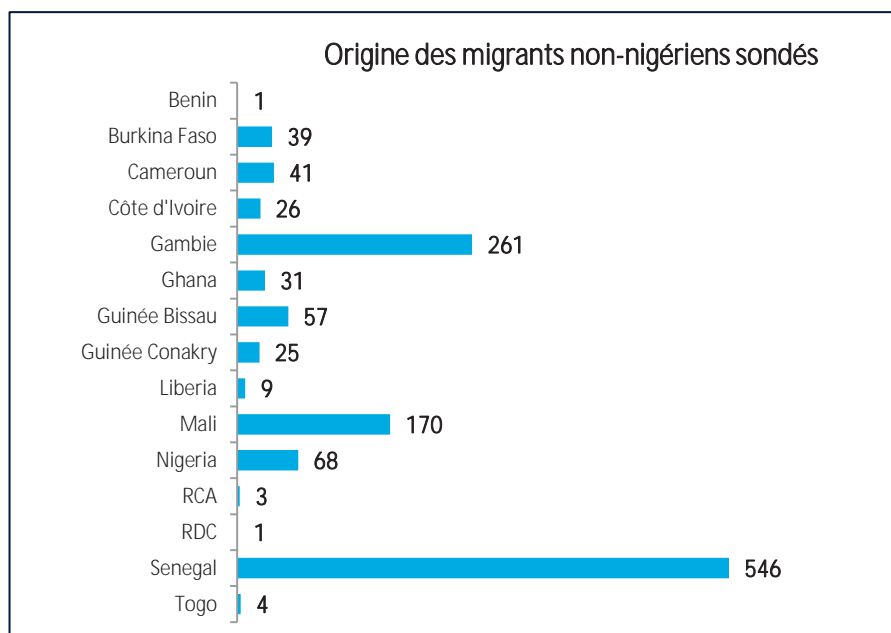


La répartition géographique de l'origine des 36% de nigériens est variée. En cumulant les réponses des migrants sondés sur Dirkou et Arlit, la région de Zinder est l'origine la plus commune parmi les migrants nigériens. Maradi, capitale économique du pays, est la région d'origine la plus commune pour les migrants nigériens sondés sur le centre de Dirkou.

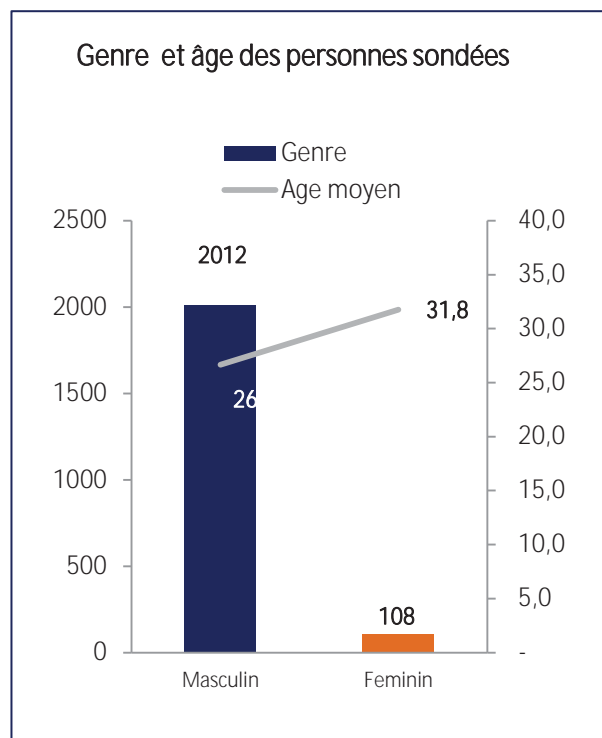




La répartition géographique de l'origine des migrants non-nigériens sondés dans les centres de transit et d'assistance fait également état d'une importante diversité : pas moins de 15 nationalités ont été recensées sur les centres de Dirkou et Arlit entre janvier et septembre 2014.

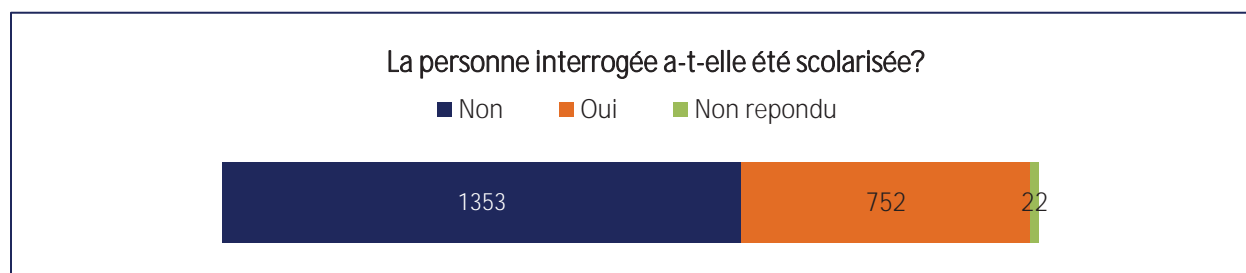


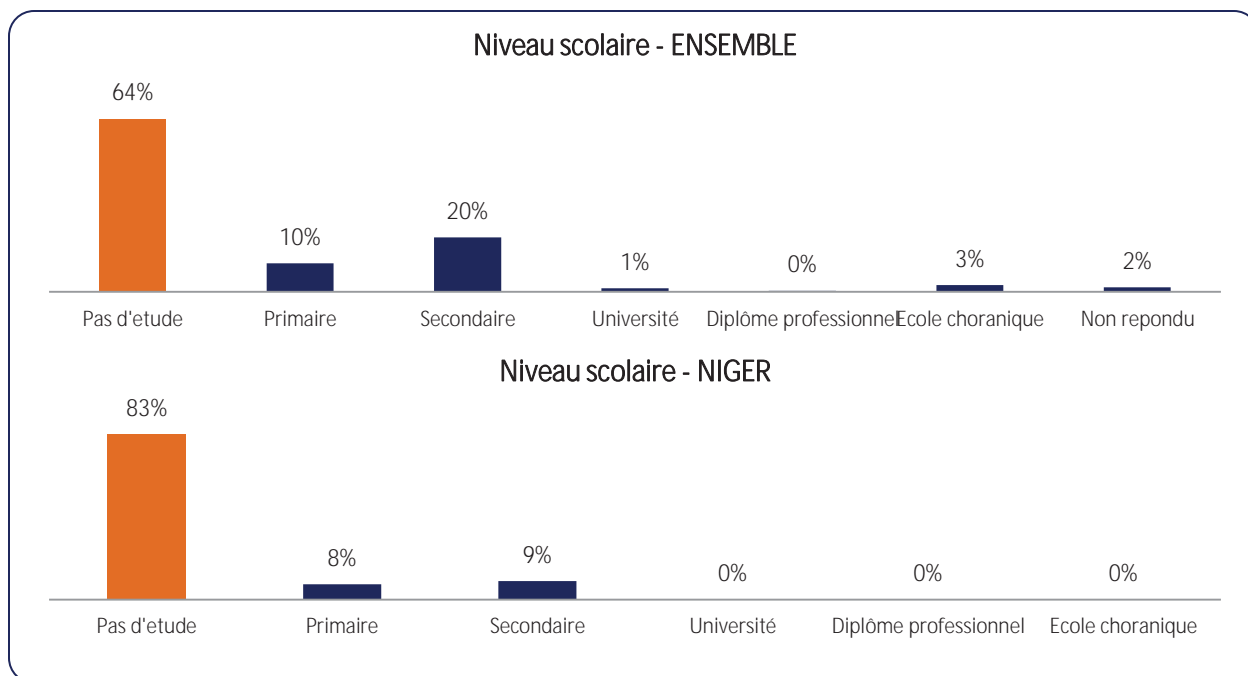
Les migrants sondés sont principalement originaires de trois pays : sur l'ensemble des migrants (nigériens et non-nigériens), deux centres confondus, 26% des migrants sont d'origine **sénégalaise**, 12% d'origine **gambienne** et 8% d'origine **maliennne**. 3% des migrants sondés sont d'origine nigériane et 3% viennent de Guinée-Bissau. En général, les **migrants sondés sont des hommes âgés de 27 ans**. Seulement 108 migrants accueillis et assistés, soit 5%, étaient des femmes (contre 95% d'hommes). La moyenne d'âge est légèrement supérieure chez les migrantes (32 ans). Ces données témoignent du jeune âge des migrants ainsi que de la prédominance des hommes parmi les voyageurs. En outre, 61% des migrants sondés sont mariés tandis que 35% sont célibataires.



Le poids économique des ménages dans les pays d'origine est souvent assumé par les hommes, qui souvent indiquent des pressions familiales fortes qui les encouragent et les poussent à entreprendre le voyage migratoire afin de subvenir aux besoins du ménage.

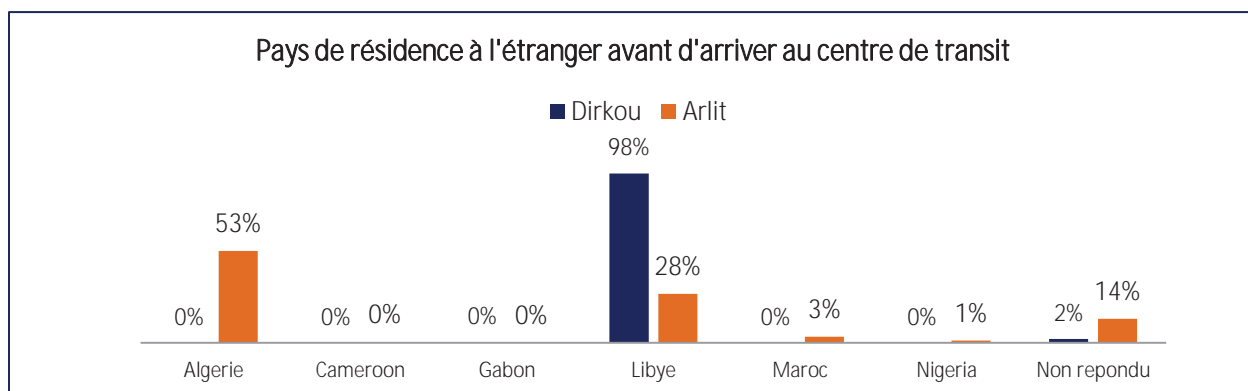
Sur les 2 127 migrants sondés dans les deux centres, 1 353, soit 64%, indiquaient n'avoir reçu aucune éducation formelle dans leur pays d'origine. Le niveau d'étude des migrants ayant indiqué avoir reçu une éducation dépasse rarement le niveau secondaire. Seulement 1% des migrants indiquaient avoir obtenu un diplôme universitaire. Il est également possible de noter des différences importantes entre les niveaux de scolarisation selon l'origine des migrants, notamment les différences entre les migrants non-nigériens et nigériens. Par exemple, les migrants venant du Nigéria indiquent des niveaux de scolarisation beaucoup plus élevés que les migrants venant du Niger (24% des migrants nigériens indiquent ne jamais avoir été scolarisés contre 83% des migrants nigériens).

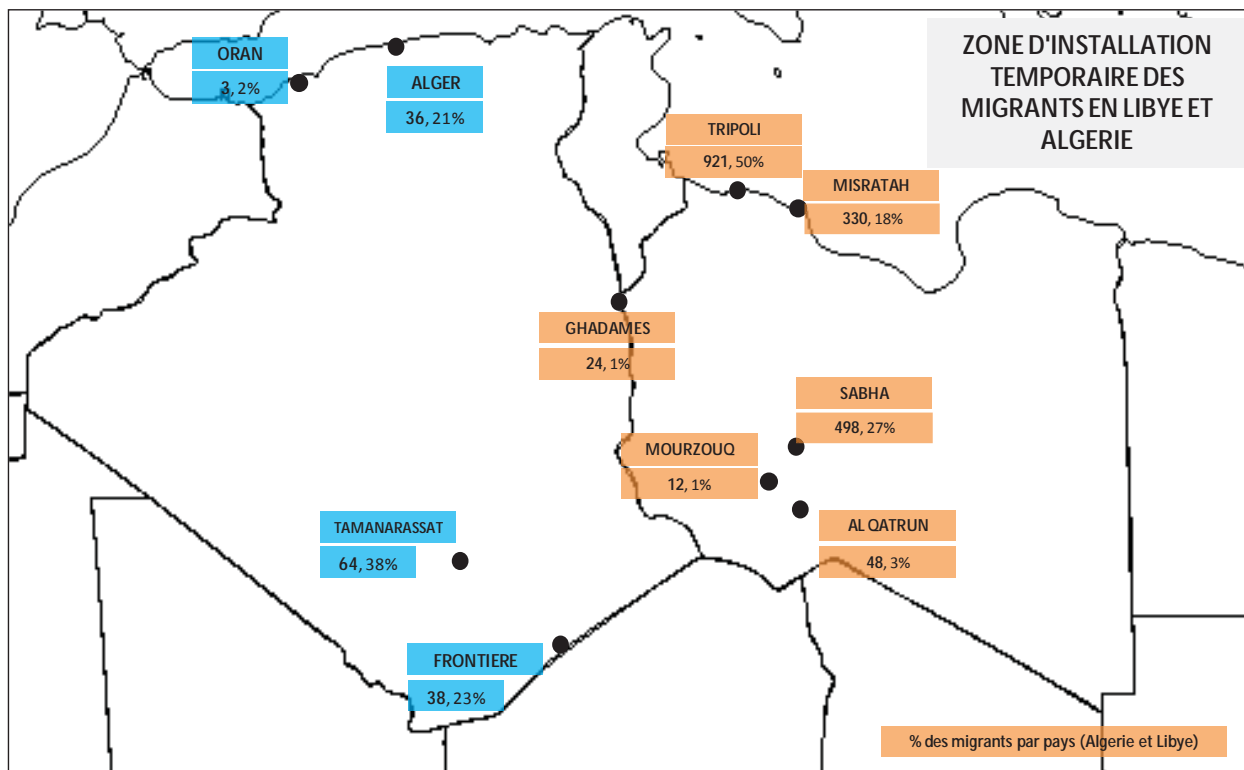




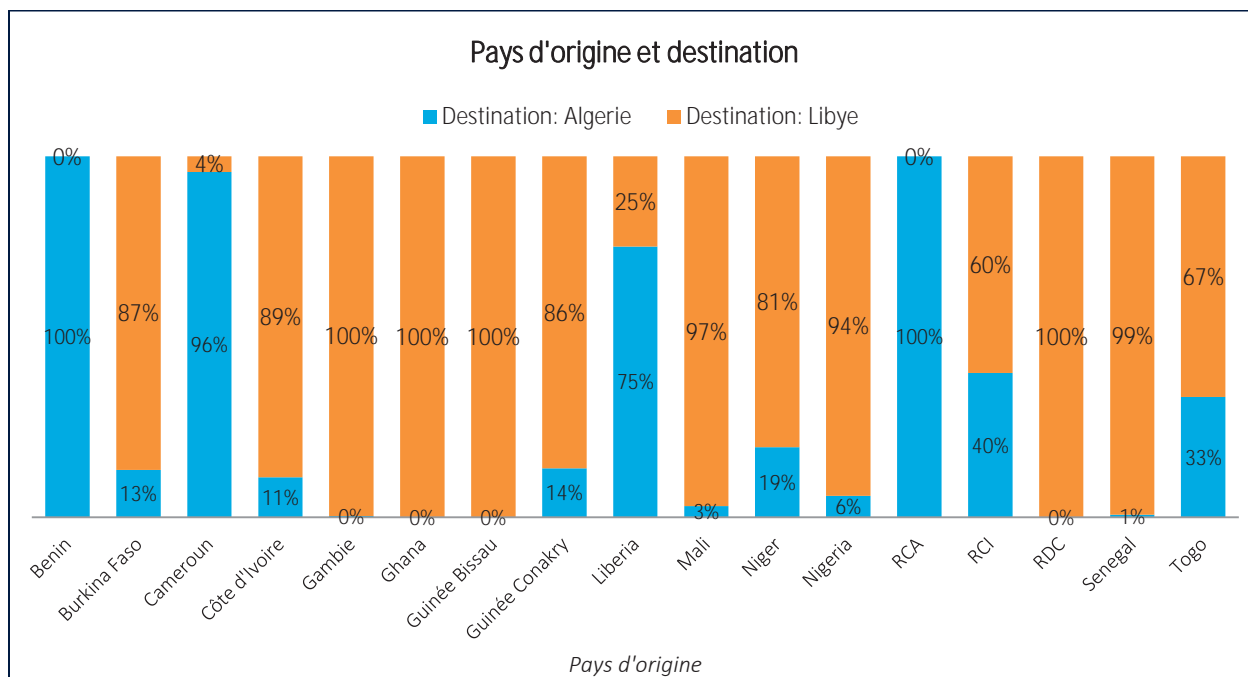
b. Le départ et le voyage.

Les migrants accueillis et soutenus par l’OIM dans les centres de transit ont, pour la plupart, effectué un premier voyage depuis leur pays d’origine jusqu’à leur première destination généralement un pays du pourtour méditerranéen. Ainsi, sur les 2 127 migrants, 87% des migrants sondés à leur arrivée au centre de transit indiquaient revenir de **Libye** (98% dans le centre de Dirkou). Les lieux de séjour des migrants en Libye se concentrent principalement autour de Tripoli (Nord), Misratah (Nord) et Sabah (Centre). La deuxième destination principale des migrants est l’Algérie ; 53% des migrants arrivés dans le centre de transit de Arlit indiquent revenir d’**Algérie** (8% de l’effectif total des interviewés sur les deux centres). Les principales zones de séjours des migrants en Algérie étaient Alger (Nord) et Tamanarassat (Sud).

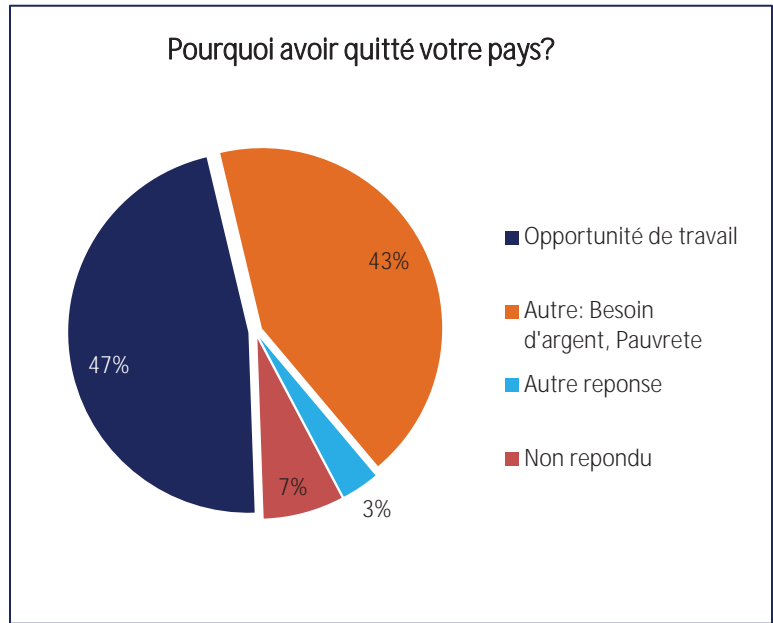




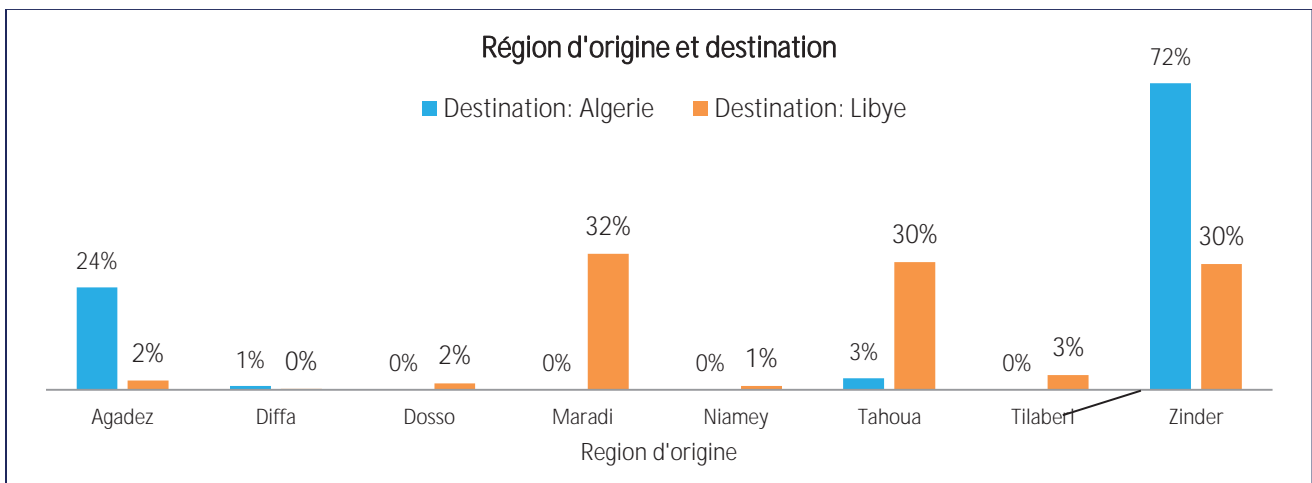
Le graphique suivant présente la répartition des migrants sondés selon leur pays d'origine et leur destination. Sur les 546 sénégalais arrivés sur les deux centres de transit, 99% se sont dirigés vers la Libye. 19% des nigériens sondés dans les centres de transit sont allés en Algérie, le reste s'était dirigé vers la Libye.



La plupart des migrants indiquent avoir quitté leur pays d'origine à la recherche d'opportunités d'emploi dans d'autres pays (raison avancée par 47% des migrants). Une réponse relativement similaire est donnée par 43% des migrants expliquant leur décision de partir par le besoin d'argent et l'état de pauvreté dans lequel ils vivaient dans leur pays d'origine. 2% des migrants, 48 personnes, mettaient en avant l'impératif d'une réunification familiale pour expliquer leur départ du pays d'origine (voir questionnaire annexé).



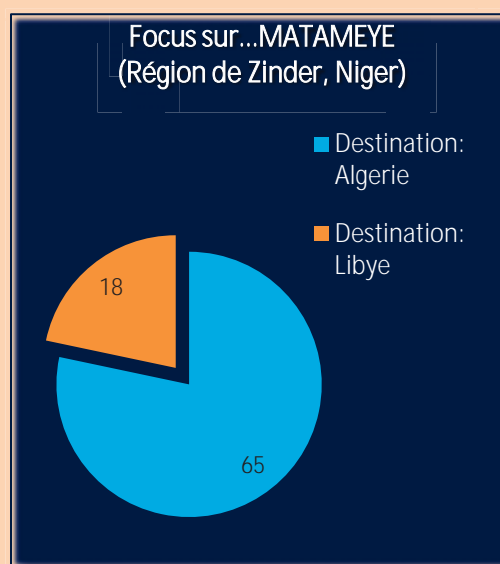
La mise en parallèle des zones d'origine et des destinations de séjour des migrants nigériens permet une autre analyse des motivations et des causes des mouvements migratoires. Ainsi, les mouvements du Niger vers l'Algérie sont principalement le fait d'une seule région du Niger : Zinder et plus particulièrement d'un seul département de Zinder : Matameye (voir focus ci-dessous). Les départs des nigériens venant de Matameye vers l'Algérie représente 72% de l'ensemble des départs nigériens vers l'Algérie (le reste des migrants sont d'Agadez). En outre, 56 des 65 Nigériens de Matameye qui se sont rendus en Algérie étaient des femmes alors même que les femmes ne représentent que 5% des migrants sondés).



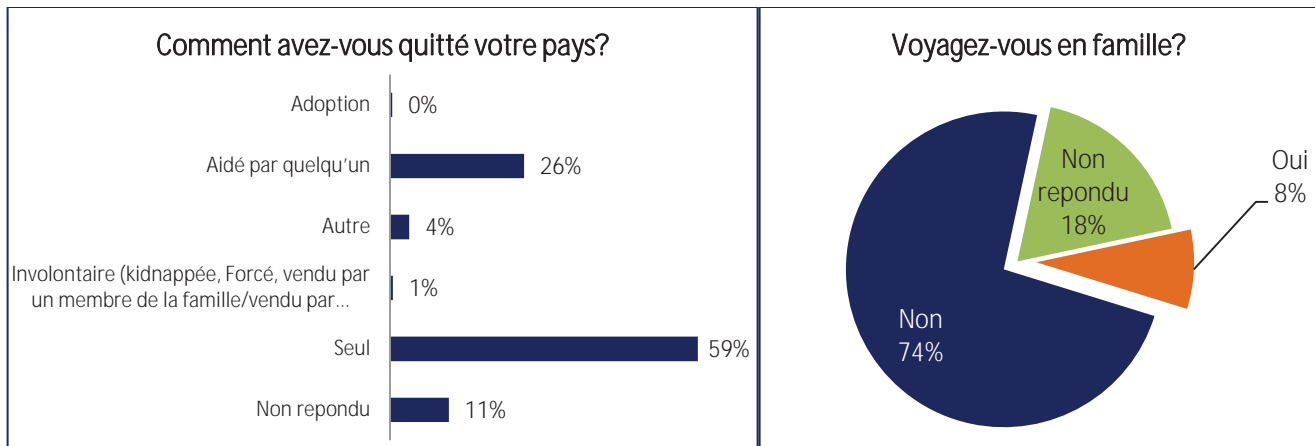
FOCUS SUR...MATAMEYE

Le département de Kantché, au Sud-Ouest de la région de Zinder, fait partie de la zone désignée par les autorités nigériennes comme 3M (Magaria, Mirriah et Matameye) connu pour des conditions de vie particulièrement difficiles. À cause d'une forte densité de population (168 habitants au km²), d'un taux de croissance démographique supérieur à la moyenne nationale (4,3), d'un manque d'opportunités économiques et d'un taux élevé de malnutrition, la migration saisonnière représente traditionnellement une stratégie de survie pour les habitants de ces zones. Cependant, la féminisation des mouvements migratoires sur l'axe Kantché—Arli—Algérie s'est manifestée récemment en 2014, représentant de nouveaux défis pour la protection des personnes : exploitation, agressions, abus, accidents de voyage, déscolarisation des enfants, mendicité forcée, etc. sont certains des risques liés à ces conditions.

L'OIM, en collaboration avec les autorités nigériennes, a assisté plus de 100 de ces femmes et enfants référés par les autorités à Arlit en 2014, possibles victimes de traite de personnes. Au cours des opérations, la plupart des femmes référées ont présenté le profil-type suivant : femmes mariées, accompagnées de plusieurs mineurs, avec ou sans liens de parenté ; basées à Alger, Tamanrasset et Waharam ; financées par des migrantes basées en Algérie, elles remboursent les frais à l'arrivée ; la mendicité et la prostitution sont leur principale source de revenus en Algérie ; nombreuses mineures sont contraintes de mendier ou d'exercer d'autres activités illégales dont d'autres en tirent profit, possibles victimes de traite ; séjours principalement temporaires, d'une durée qui varie entre 3 semaines et mois.

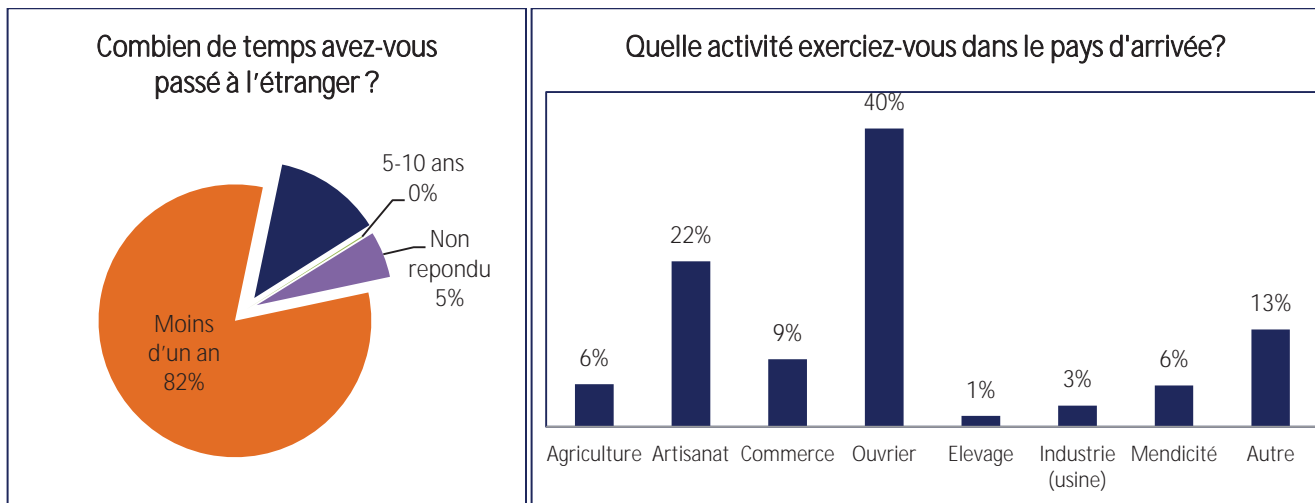


À propos du voyage les ayant mené de leur pays d'origine vers leur destination de séjour (la Libye ou l'Algérie), une grande majorité des migrants, 59%, indiquent qu'ils l'ont entrepris et réalisé seuls depuis leur pays d'origine. Toutefois, près de 26% indiquent avoir été aidés par un tiers. 12 personnes (5 femmes et 7 hommes), soit environ 1% des personnes sondées, indiquent avoir effectué ce voyage contre leur volonté (vendu ou kidnappé). Par ailleurs, la plupart des migrants ont réalisé ce premier voyage sans leur famille (74%) et cela malgré le fait qu'en moyenne les migrants déclaraient être à la tête d'un ménage de 4 à 5 membres restés dans leurs villes ou pays d'origine. Seuls 8% des migrants indiquent avoir été accompagnés de leurs familles. Enfin, si la quasi-totalité a transité par le Niger vers la destination finale, seulement une faible part indiquent avoir passé du temps dans un autre pays entre le pays d'origine et la destination de séjour.



c. Condition de vie des migrants dans le pays d'arrivée.

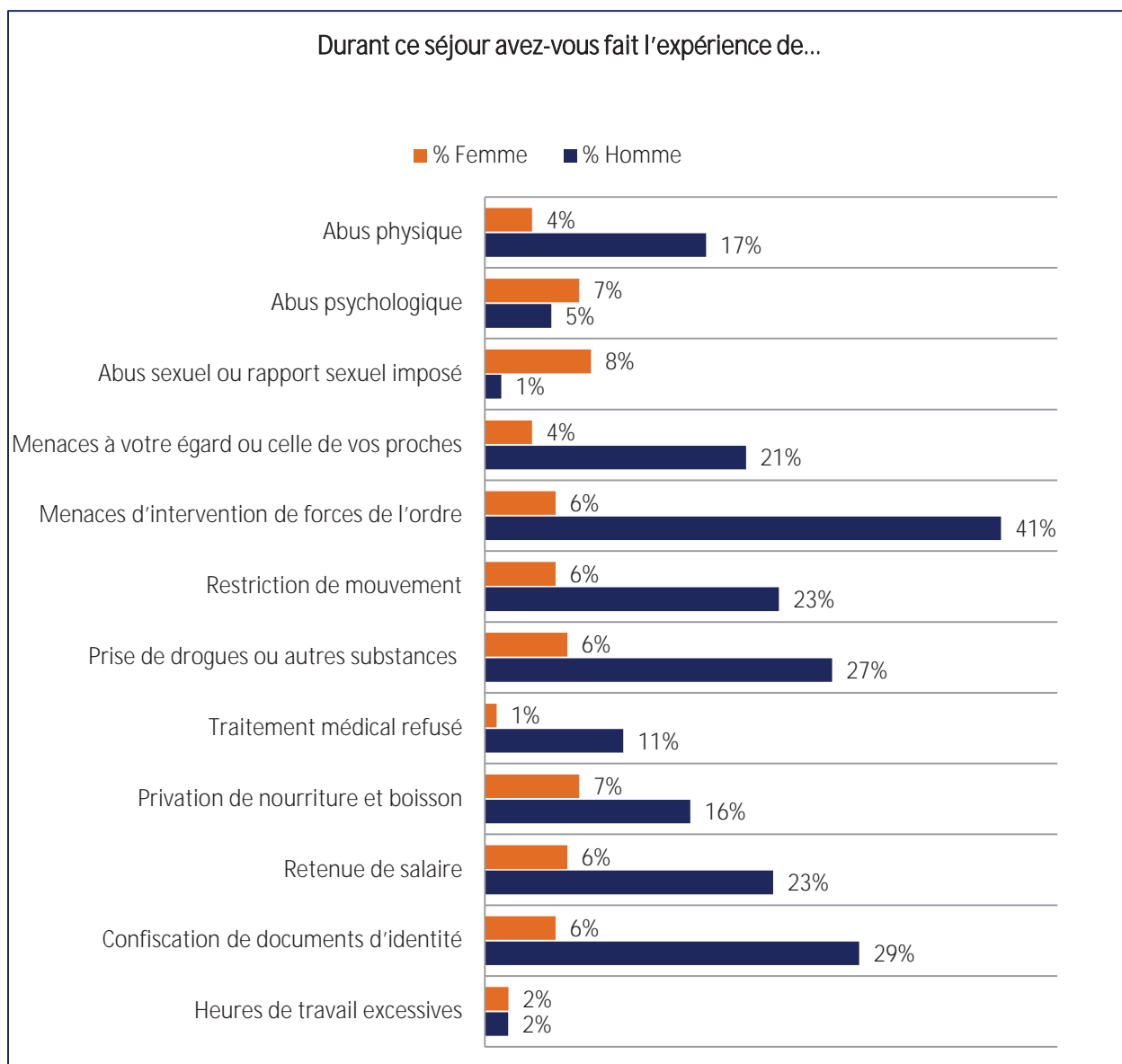
Au cours des entretiens avec les équipes de l'OIM au sein des centres de transit, les migrants ont témoigné de leur séjour et des conditions de vie dans les pays d'arrivée. Pour la plupart des migrants (82% des sondés) ce séjour en Libye ou en Algérie a duré moins d'un an. Seuls 13% des migrants ont indiqué avoir séjourné plus d'une année (mais moins de 5 ans) dans ce pays.



Au sein du pays de séjour, les migrants ont exercé de petits emplois journaliers notamment en tant qu'ouvrier (42% des sondés) ou petit artisan (21%). Parmi les 42% d'ouvriers, de nombreux migrants qui séjournèrent en Libye ont travaillé en tant que **docker** sur les ports de Tripoli ou de Misratah.

Parmi les 21% d'artisans, les migrants ont notamment beaucoup travaillé dans le secteur du bâtiment : maçon, soudeur, peintre en bâtiment, carreleur. 7% des migrants travaillaient dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage et 9% dans les petits commerces. À noter également que pour 6% des migrants la mendicité représentait la principale source de revenu. Ces migrants qui dépendent de la mendicité sont surtout des

femmes (90% des migrants ayant répondu «mendicité») qui ont séjourné en Algérie (93%), confirmant le cas d'étude sur Matameye

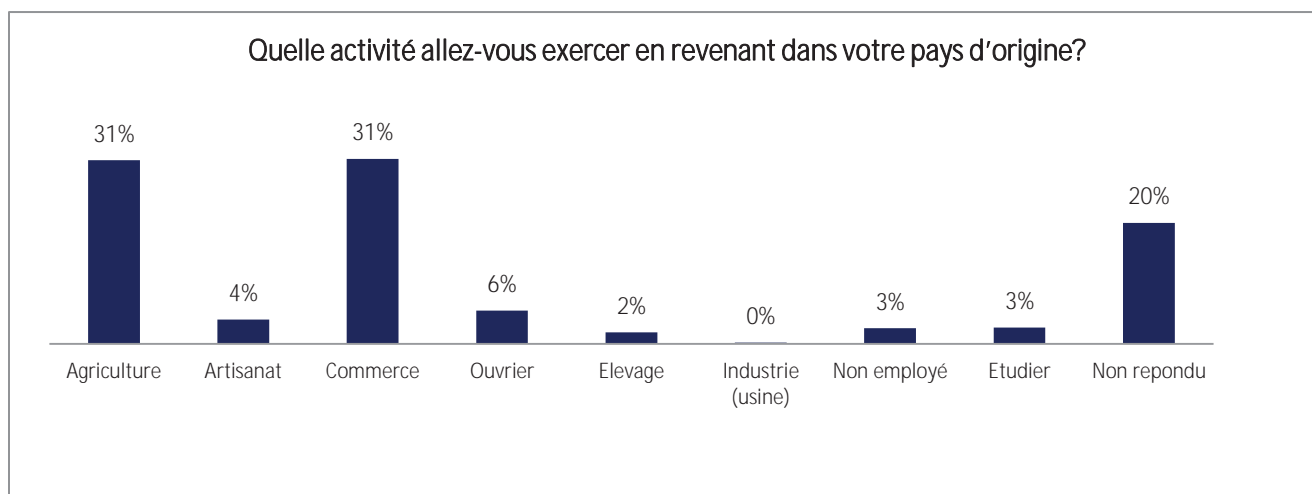


Au cours de leur entretien aux centres de transit, les migrants ont fait état des nombreuses menaces et abus auxquels ils ont fait face durant leur séjour migratoire et plus précisément au cours des activités professionnelles réalisées dans les pays de destination finale. Ces menaces et abus illustrent particulièrement bien les défis rencontrés par les migrants voyageant dans l'irrégularité, comme le fait que les migrants représentent pour les employeurs des travailleurs malléables et vis-à-vis desquels aucun droit du travail ne s'applique: 41% des migrants ont souligné les menaces d'intervention des forces de l'ordre proférées

notamment par l'employeur. Près d'un tiers des migrants se seraient fait confisquer le titre d'identité par l'employeur (29% des hommes, 28% de l'ensemble des migrants). La retenue sur salaire et la restriction de mouvements représentent également deux autres moyens fréquemment utilisés par les employeurs vis-à-vis du migrant. Enfin, les femmes migrantes qui ont témoigné au cours de leur accueil et assistance aux centres de transit d'Arilit et Dirkou ont révélé plusieurs cas de violence psychologique voire de rapports sexuels imposés (8%).

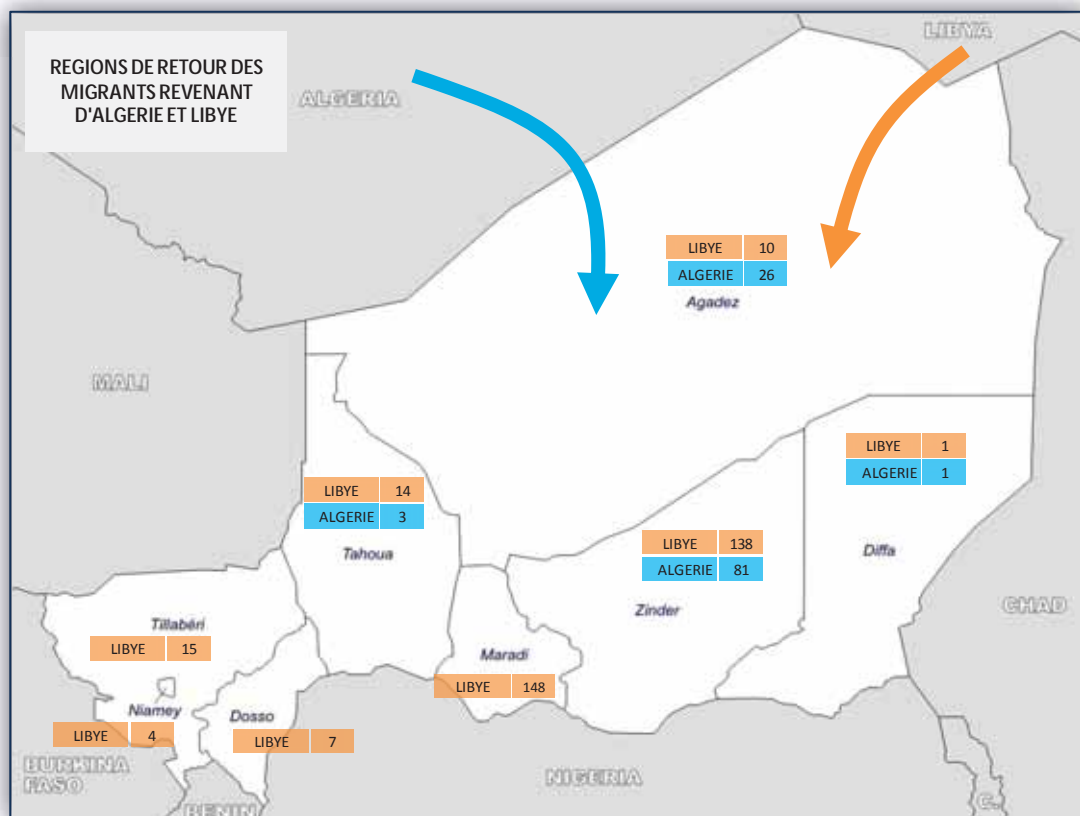
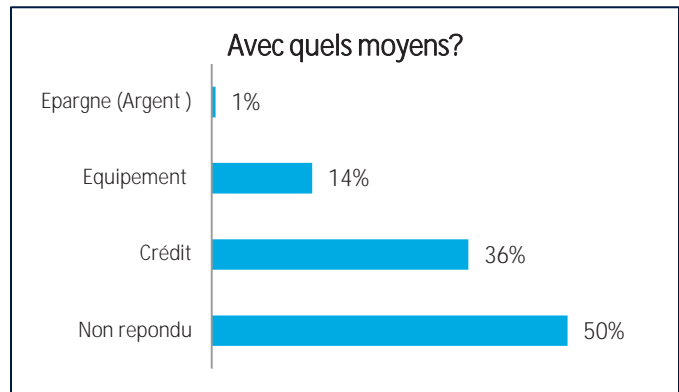
L'étape de retour entre le pays de séjour et le centre de transit au Niger offre aussi des informations singulières. Malgré les conditions d'insécurité et d'instabilité dans lesquelles ont vécu les migrants, notamment suite à la recrudescence des violences en Libye, le retour se révèle rarement volontaire. Les témoignages recueillis auprès des migrants révèlent que près de la moitié de ceux qui résidaient en Libye sont retournés en raison de leur statut d'étrangers sans papiers (42%). Toutefois, pour 9% de l'ensemble des migrants sondés, cette étape est un retour volontaire vers leur pays d'origine. **Après le centre de transit ?**

Les deux dernières questions du questionnaire auprès des migrants portaient sur les intentions et la possibilité d'une reprise des activités économiques une fois de retour dans le pays d'origine. À la question : « Quelle activité allez-vous exercer en revenant dans votre pays d'origine ? », les réponses des migrants montrent une nette variation avec les activités exercées dans le pays de résidence à l'étranger. Ainsi, tandis que seulement 9% des migrants indiquaient exercer des activités de petits commerce à l'étranger, ils sont 31% à indiquer vouloir reprendre ce type d'activité dans leur pays d'origine ; il en est de même pour l'agriculture peu répandue dans le pays de résidence (6%) à l'étranger mais très fréquent dans le pays d'origine (31%).



Toutefois, les migrants envisagent déjà des difficultés dans la reprise de leurs activités économiques dans le pays d'origine notamment à cause du manque de moyen financier.

50% des migrants n'ont pas répondu à la question : « Avec quels moyens comptez-vous reprendre votre activité économique ? » ce qui pourrait témoigner d'une absence de capacités financières à relancer une activité économique dans le pays d'origine. 36% savent déjà qu'ils devront recourir à l'emprunt pour relancer leur activité économique.



5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les plus de 2 000 individus passés par les centres de transit d' Arlit et Dirkou au Niger témoignent du périple des migrants d'Afrique de l'Ouest et Centrale qui empruntent au quotidien les routes particulièrement dangereuse à travers le désert nigérien dans l'espoir de trouver des meilleures conditions de vie. Les données recueillies suite à leur expérience sont un outil précieux d'analyse qui permet d'éclairer les discussions autour des problématiques liées à la migration au Niger. Selon les informations présentées, des tendances distinctes peuvent être identifiées selon l'origine du migrant, ses motivations et sa destination.

Les **migrants en provenance des pays de l'Afrique de l'Ouest**, notamment ceux d'origine sénégalaise, gambienne et malienne, sont pour la plupart des hommes jeunes, mariés, qui ont quitté seuls leur pays d'origine pour la Libye afin de trouver des opportunités d'emploi ou fuyant la pauvreté. Seuls certains migrants en provenance du Bénin, du Liberia et de la République Démocratique du Congo ont choisi l'Algérie comme destination finale. Les séjours ne se prolongent pas au-delà d'une année, témoignant de conditions de vie difficiles et parfois dangereuses auxquelles font face les migrants irréguliers. La majorité des migrants déclarent avoir subi des abus et des menaces, notamment de la part de leur employeur : la menace d'intervention des forces de l'ordre, la confiscation des documents d'identité, la prise forcée de drogues et d'autres substances, la restriction de mouvements et les abus physiques sont les expériences fréquentes.

Les **migrants nigériens**, généralement originaires des régions de Zinder, Tahoua et Agadez, s'orientent vers la Libye et l'Algérie. Pour la plupart il s'agit aussi de jeunes hommes, mariés, voyageant seuls mais avec en moyenne cinq personnes à charge. Avec un faible taux de scolarisation, une fois installés dans le pays de destination, les nigériens travaillent dans le secteur de la construction, en tant que maçons, ou dans la manutention portuaire, avec des employeurs qui mettent à profit ce statut de sans-papiers pour les exploiter. Parallèlement, le rapport souligne le phénomène récent des nombreuses femmes et enfants en provenance de Matameye (Zinder) qui empruntent le voyage vers l'Algérie, exerçant selon leur témoignage la mendicité, exposés à de graves risques pour leur intégrité physique et psychique.

Les aléas sociopolitiques et les conflits dans les pays environnants ont un fort impact dans les mouvements migratoires qui transitent par le Niger : les **flux de retour** reflètent ainsi les difficultés vécues par les migrants à l'arrivée dans le pays de destination. En observant les tendances et les flux en provenance de la Libye, ceux-ci augmentent dans les mois de Mars et Juin-Juillet, ou presque 1 000 migrants ont été accueillis dans les centres de l'OIM, coïncidant avec la recrudescence de la violence en Libye.

Les **flux de départ**, notamment ceux qui concernent les migrants nigériens, évoluent en relation avec les conditions climatiques et saisonnières, et des événements sociopolitiques des pays de destination. Il faut noter que la proximité géographique avec les pays frontaliers facilite l'échange d'information ou de rumeurs. La désinformation des migrants est à la base de nombreuses difficultés dont les migrants ouest et centre africains font l'expérience. Ces derniers ne disposent pas d'informations crédibles ou actualisées sur la situation sociopolitique des pays de transit et de destination et sur les alternatives ou procédures à suivre pour migrer de façon régulière et protégée. En revanche, les nigériens sont souvent mieux informés sur les destinations, comme la Libye en 2014, et essaient de s'orienter vers d'autres pays plus stables comme l'Algérie, en empruntant des nouvelles routes moins contrôlées mais parfois plus risquées pour eux.

En conclusion, les indices et tendances évoquées par l'analyse des données recueillies dans la 1ère édition de ce rapport annuel, soulignent le besoin de renforcer les enquêtes spécifiques et sondages auprès des migrants plus vulnérables. Les 2 127 migrants enquêtés par l'OIM ont été accueillis dans les centres de transit et d'assistance, ce qui représente une minorité par rapport au total estimé des migrants (entre 40 000 et 80 000 selon les estimations du gouvernement) qui traversent annuellement le Niger et ont réussi à continuer leur voyage vers la Libye, l'Algérie, et les pays méditerranéens, dans des conditions périlleuses pour leur intégrité.

Conduit par des agents spécifiquement outillés, le profilage constitue une source d'information précieuse sur les risques d'exploitation auxquels sont exposés les migrants et autres détails sur leur transit, ainsi qu'un point de départ essentiel pour la subséquente planification stratégique et mis en place des mécanismes efficaces qui permettent aux migrants de dénoncer ces abus et contribue aux efforts du gouvernement d'assurer une prise en charge effective des individus plus vulnérables et une adéquate et la restitution de leur droits.

Recommandations :

1. Renforcer la réponse humanitaire immédiate en faveur des migrants en détresse.

A travers les trois centres de transit et assistance pour les migrants à Dirkou, Arlit et Niamey, et un dernier récemment inauguré à Agadez, l'OIM continue à fournir aux migrants vulnérables une réponse qui inclut l'accueil, le profilage, l'hébergement temporaire, l'assistance alimentaire, les soins médicaux, le soutien psychosocial, la fourniture d'articles non alimentaires de base et l'assistance au retour volontaire dans les pays ou villes d'origine.

2. Planifier des mesures de réintégration socioprofessionnelle dans les communautés d'origine.

Les migrants assistés dans les centres de l'OIM arrivent dans des conditions critiques et sans ressources pour entreprendre des activités après leur retour dans leur communauté d'origine. La mobilisation de fonds est vitale pour le retour assisté et une bonne réintégration qui permette au migrant d'exploiter des nouvelles opportunités une fois retourné dans son pays ou ville d'origine.

3. Renforcer les enquêtes pour des stratégies locales dans les communautés d'origine.

Le profilage et enquêtes spécifiques recueillent des informations et des données qui permettent d'identifier les localités d'origine et de développer et planifier des stratégies adaptées aux divers besoins et de répondre aux spécificités locales ;

4. Renforcer les capacités institutionnelles de recensement des flux migratoires et gestion des frontières

L'harmonisation et centralisation des données d'entrée et de sortie du pays par les migrants est essentielle pour une évaluation précise des flux migratoires et le renforcement de la gestion des flux au Niger. L'OIM croit que la migration ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société.

5. Favoriser l'accès à l'information auprès des migrants en transit et potentiels.

Il est essentiel de faciliter l'accès à des informations fiables, opportunes et précises sur les pays de destination pour les migrants potentiels. Il faut également mieux informer sur les droits et les responsabilités de chacun. Toutefois, il est important de lancer des sensibilisations parmi les migrants en transit sur les alternatives disponibles et les opportunités d'accueil et d'assistance ;

L'assistance humanitaire de l'OIM en faveur des migrants en détresse au Niger est possible grâce au généreux soutien du Fond d'Intervention d'Urgence (CERF) des Nations Unies, du Ministère de l'Intérieur de l'Italie et du Bureau de la Population, des Réfugiés et des Migrations du Département d'Etat des Etats Unis (B/PRM) et l'aide exécutive de la Croix-Rouge Nigérienne.



MINISTERO
DELL'INTERNO



ANNEXES

Fiche d'entretien profiling_Centre de transit : **Dirkou** **Arli**
 N° d'enregistrement :Date d'entretien : ____/____/20__

Nom:..... **Prénom:** **Nationalité:**

Sexe : Masculin Féminin **Age :**..... **Situation familiale:** Marié Célibataire Autre

Etes-vous **scolarisé:** Oui, niveau : Non

Numéro de passeport/ID:.....

Date d'arrivée au centre de transit (jour/mois/année):/...../20....

Pays d'origine :..... **Région:**.....**Ville:**.....

Destination de retour final : - **Village :**..... -**Région :**.....- **Pays, si autre que Niger:**.....

-Combien de **personnes de votre famille restées au village** sont à votre charge ?

Pourquoi avez-vous quitté votre pays d'origine ?

Pour poursuivre des études Visite à la famille ou amis Réunification familiale

Opportunité de travail Mariage Fausses promesses ou tromperie Par peur

Autre :

Comment avez-vous quitté votre pays

Seul Aidé par quelqu'un Involontaire (kidnappée, Forcé, vendu par un membre de la famille/vendu par quelqu'un) Adoption

Autre

Avez-vous passé du temps dans un autre pays avant d'arriver à votre dernière destination?

Oui - Non

Si oui, quelle **activité** y exerciez-vous ?

Agriculture Artisanat Commerce Ouvrier Elevage

Industrie (usine) Non employé Autre

Nom de l'entreprise :

Durant cette activité **avez-vous fait l'expérience de :**

Abus physique Abus psychologique Abus sexuel Rapport sexuels imposés

Menaces à votre égard ou celle de vos proches Menaces d'intervention de forces de l'ordre

Fausses promesses ou tromperie Restriction de mouvement Prise de drogues ou autres substances Traitement médical refusé

Privation de nourriture et boisson Retenue de salaire

Confiscation de documents d'identité ou de voyage Heures de travail excessives

Ville de résidence à l'étranger :..... **Région :**

Combien de **temps** avez-vous **passé à l'étranger ?**

Moins d'un an 1-5ans 5-10ans plus de 10ans

Quelle **activité:** exerciez-vous **dans le dernier pays?**

Agriculture Artisanat Commerce Ouvrier Elevage Industrie

(usine) Non employé

Autre :

Nom de l'entreprise :

Durant cette activité **avez-vous fait l'expérience de :**

Abus physique Abus psychologique Abus sexuel Rapport sexuels imposés Menaces à votre égard ou celle de vos proches

Menaces d'intervention de forces de l'ordre Fausses promesses ou tromperie Restriction de mouvement

Prise de drogues ou autres substances Traitement médical refusé Privation de nourriture et boisson

Retenue de salaire Confiscation de documents d'identité ou de voyage Heures de travail excessives

Quelle est la raison qui vous a poussé à quitter la dernière destination? Guerre/Crise Autre
-Voyagez-vous en famille? - Oui - Non
- Si oui, combien de personnes à votre charge ont voyagés avec vous? - Femme/Mari () - Enfants ()

- Quels sont les vulnérabilités du migrant?
Mineur non accompagné Femme enceinte Veuve Personne âgée
Handicapé physique/mentale Maladie Possible victime de traite
Autre :

Avez-vous acquis d'autres compétences/aptitudes pas professionnelles pendant votre séjour ? Si Oui, spécifiez lesquelles ?
Techniques et savoir-faire Comportement et compétences sociales
Autres

- Quelle activité allez-vous exercer en revenant dans votre pays d'origine ?
Agriculture Artisanat Commerce Ouvrier Elevage
Industrie (usine) Non employé Etudes
Autre Nom de l'entreprise :.....
- Avec quels moyens?.....
Epargne (Argent) Equipement Crédit